

<p style="text-align: center;">MODALITES DE COMMANDE POUR UN ENLEVEMENT PAR VOS SOINS A lire impérativement avant toute commande</p>

Vous venez de recevoir notre devis. En tant que professionnel, vous bénéficiez dès la première commande d'une remise minimum de 15 %.

Pour que votre commande soit effectivement enregistrée, il vous faudra :

- imprimer notre devis, s'il vous a été envoyé par mail
- vérifier l'exactitude de vos coordonnées et des éléments de votre commande
- apposer la mention « bon pour accord » et votre signature (ce qui implique que vous acceptez les modalités de livraison ci-dessous) ainsi que votre tampon commercial à l'emplacement prévu à cet effet
- nous retourner par courrier le devis signé
- pour toute première commande, ou à défaut d'ouverture de compte, joindre 2 chèques d'un montant de 50 % chacun du montant total du devis à l'ordre d'Ambiance Bois. Le premier chèque sera encaissé à réception à titre d'acompte et le second lors du retrait de la marchandise
- pour les commandes suivantes, une ouverture de compte peut être envisagée. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par nos services, les conditions de règlement sont les suivantes : chèque du montant total du devis à la commande, encaissé 30 jours nets après la date de la facture

Dès que la commande est prête, nous vous prévenons afin que vous puissiez vous organiser pour venir la récupérer.

Exceptée la charpente, nos produits sont en général conditionnés par lots d'un encombrement maximum de 2m50 de longueur, 1m20 de largeur et 1m20 de hauteur.

Poids de la marchandise : pour du bois sec, compter environ 500 kg/m³ et 700 kg/m³ pour du bois humide.

Pensez à prévoir des sangles et une bâche pour protéger la marchandise lors du transport. L'hiver, consultez la météo !